

13 - LE PLATEAU DE SIOU BLANC



Un plateau calcaire incliné vers le Sud.
 Un espace très vert, couvert de forêts et de garrigue.
 Une zone très peu fréquentée, difficile d'accès.

Communes : Le Revest-les-Eaux, Le Castellet*, Le Beausset*, Evenos*, Signes*, Méounes-lès-Montrieux*, Solliès-Toucas*, Solliès-Ville*, La Valette-du-Var*, Belgentier*, Toulon*, Ollioules*. (*partiel)

Intercommunalités : Vallée du Gapeau, Toulon-Provence-Méditerranée, Sud Sainte Baume, Val d'Issole.

Données générales

Altitude maximale : 826 m (Jas de Laure)

Altitude minimale : 67 m

Population estimée : 35 000 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 190 hab/km2 environ

Surface (environ) : 185 km2

PRÉSENTATION



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

L'espace est semi-fermé, sous un couvert végétal modelé par le feu, mais qui peut être dense.

Des roches blanches affleurent.

Le plateau isolé, peu fréquenté, est sillonné de chemins de terre.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

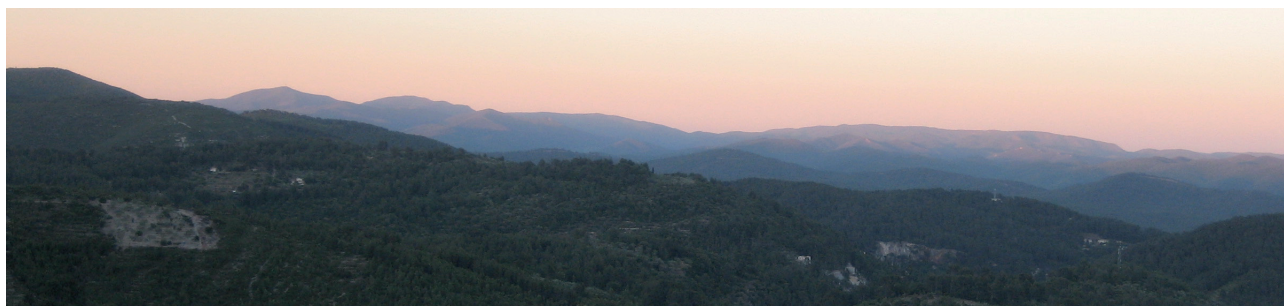
La limite Sud-Ouest correspond à l'arc collinaire entourant le bassin du Beausset, du circuit du Castellet à Evenos, en passant par le Rocher de l'Aigle (605 m) et en longeant le Destel.

Au Sud, la limite s'étend d'Evenos à la Valette. Elle passe par les sommets de l'arrière-pays toulonnais : le Corps de Garde (390 m), le Mont Faron (584 m) et le Coudon (702 m).

L'Est correspond à une ligne allant de Moulières à Solliès-Toucas, via les Baux-Rouges (538 m) bordant le sillon permien.

Le rive droite du lit du Gapeau marque la limite Nord-Est, qui passe par quelques sommets importants en Forêt de Morières (546 m, 778 m), puis par Montrieux-Vieux, le Haras du Gapeau, Beaupre et Chibron (au sud de la vallée de Signes).

L'entité se termine au Nord près du Circuit du Castellet, à la limite avec les Bouches-du-Rhône.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Le relief est constitué principalement d'un plateau orienté du Nord-Ouest au Sud-Est. Légèrement incliné vers le Sud-Ouest, les altitudes varient entre 500 et 800 mètres, le point culminant étant le Signal du Jas de Laure (826 m), à l'ouest des Aiguilles de Valbelle (778 m).



Au sud du plateau, le Mont Caume (804 m) annonce la transition avec les sommets de l'arrière-pays toulonnais.

Entre les sommets du Grand Cap (783 m) et du Coudon, une petite plaine intérieure, le plateau de Tourris, située à 400 mètres d'altitude environ est occupée par un grand camp militaire.



HYDROGRAPHIE

Les principaux cours d'eau du plateau du Siou Blanc sont la Reppe et le Destel, aux nombreux affluents. Ils sont en général orientés du Nord au Sud.

Le Gapeau puis le Latay bordent l'entité au Nord.

Dans les bois, les résurgences et les sources calcaires sont nombreuses.



Au Sud, sous Le Revest-les-Eaux, un ruisseau alimente une grande retenue d'eau. L'eau y est pure et servait à laver le linge mais aussi aux moulins. Ils ont disparu à la construction du barrage de Dardennes en 1912, qui a permis d'alimenter Toulon.

Un linéaire important du canal de Provence traverse le Plateau de Siou Blanc par voie souterraine.



GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Le plateau du Siou Blanc est une vaste étendue calcaire karstique, ce qui se manifeste par la présence de nombreuses grottes, cavités et sources de résurgence. L'érosion a également sculpté les roches dolomitiques des Aiguilles de Valbelle, au Nord de la forêt de Morières.

Les roches, carbonatées, datent de l'ère Secondaire, du Trias Inférieur au Crétacé Inférieur (-250 à -100 millions d'années). L'inclinaison du plateau et l'érosion expliquent le fait que les roches les plus récentes se trouvent au Sud du plateau et vice versa.

La nature dolomitique d'une partie du calcaire du plateau entraîne l'existence de sols décalcifiés et donc de caractère acide par endroit.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



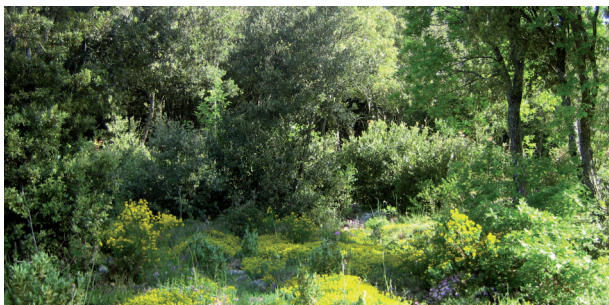
ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les milieux présentent une diversité intéressante : forêts, sommets nus, garrigue... La faune (notamment ornithologique) et la flore sont riches et variées. Le modelé karstique permet l'existence de grottes où vivent de nombreuses espèces de chauve-souris.

La Forêt de Morières-Montrieux, au Nord du plateau, est étendue et riche d'un point de vue écologique.

Les Aiguilles de Valbelle, modelées par l'érosion, créent des milieux où une flore particulière s'est établie : linaira, galium, asplenium, silène...

Les roches dolomitiques par endroit confèrent aux sols des propriétés acides, ce qui permet l'installation d'une flore arbustive particulière (bruyères arborescentes, arbousiers...) affiliée en temps normal à la Provence cristalline. Ces milieux hébergent également quelques espèces rares, dont certaines endémiques. C'est le cas de l'Arméria de Belgentier, d'origine ibérique.

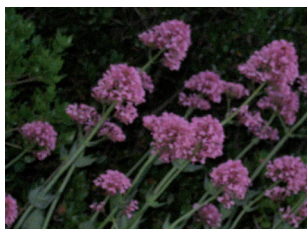
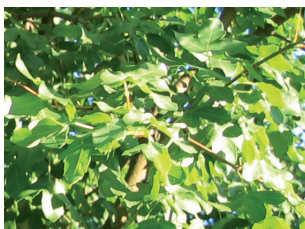


AGRICULTURE ET FORÊT

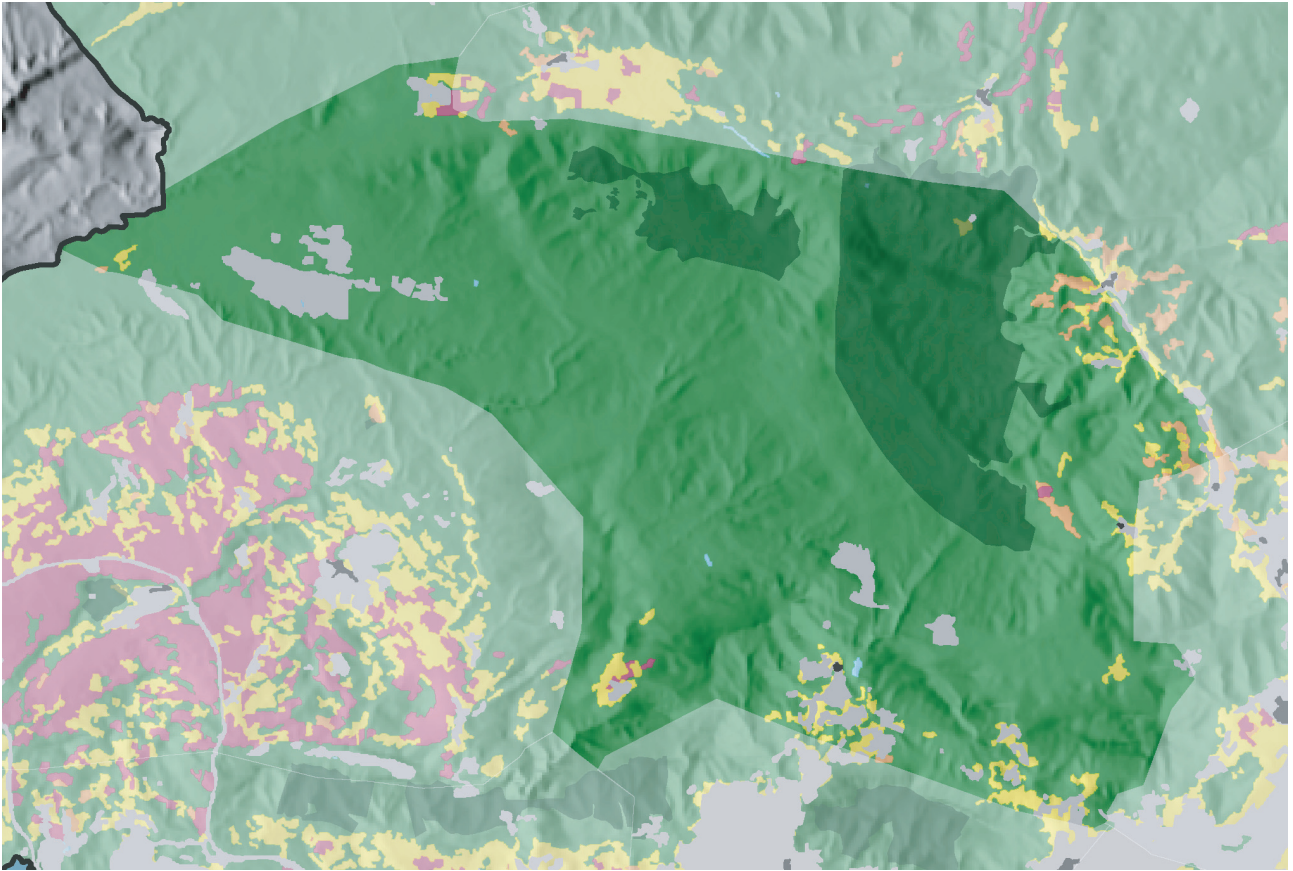
L'espace forestier, qui recouvre une bonne partie du plateau du Siou Blanc (forêt de Morières notamment), est essentiellement constitué de chênes verts et blancs, complétés par des bosquets d'Érable champêtre, et de l'Aliboufier. Les conifères (Pin d'Alep) et forêts mixtes sont présents sur les pourtours Nord et Sud du plateau.

La surface agricole utile est faible et elle a fortement diminué depuis 20 ans, sauf sur la commune de Méounes-lès-Montrieux. Le nombre d'exploitants a été divisé par 2, voire 3.

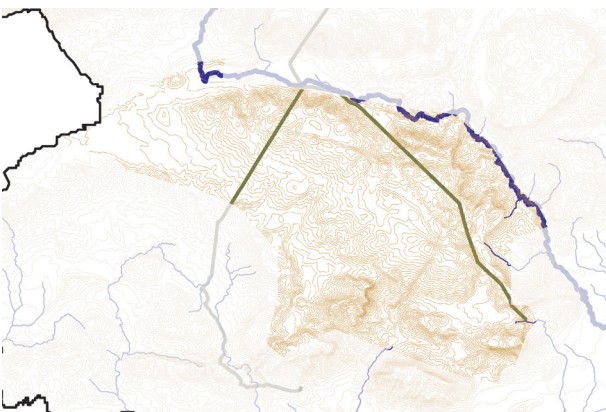
Les principales cultures sont les labours et les cultures fourragères (surfaces toujours en herbe) qui se maintiennent, voire augmentent. Des troupeaux ovins et caprins sont présents, gardés par des bergers. La vigne est assez rare et ses surfaces sont en forte baisse, de même que celles des oliveraies.



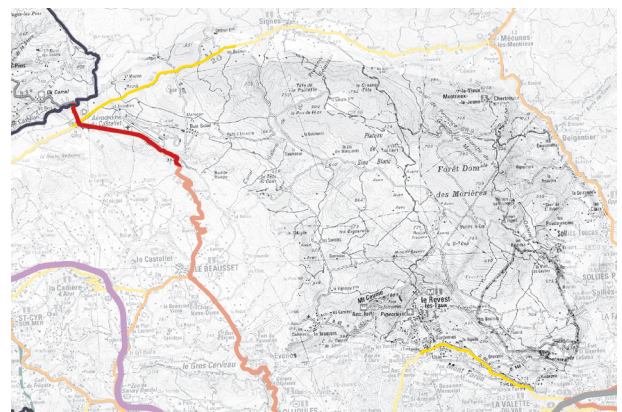
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

L'habitat est rare sur le plateau. On rencontre ici et là quelques fermes isolées.

En revanche, l'arrière-pays toulonnais est plus peuplé, notamment grâce au Revest-les-Eaux et à de très petits hameaux comme les Pomets ou La Ripelle.

Le Revest-les-Eaux est le plus gros village de l'entité : il constitue désormais une banlieue résidentielle de Toulon.

Les Pomets est un hameau perché situé sur l'ancien chemin médiéval.

Malgré la proximité de l'agglomération toulonnaise, le plateau n'est traversé par quasiment aucune voie de circulation ; elles se limitent :

- au nord de l'entité (vallée du Gapeau et du Latay) : la D2, la D202 et la D554.

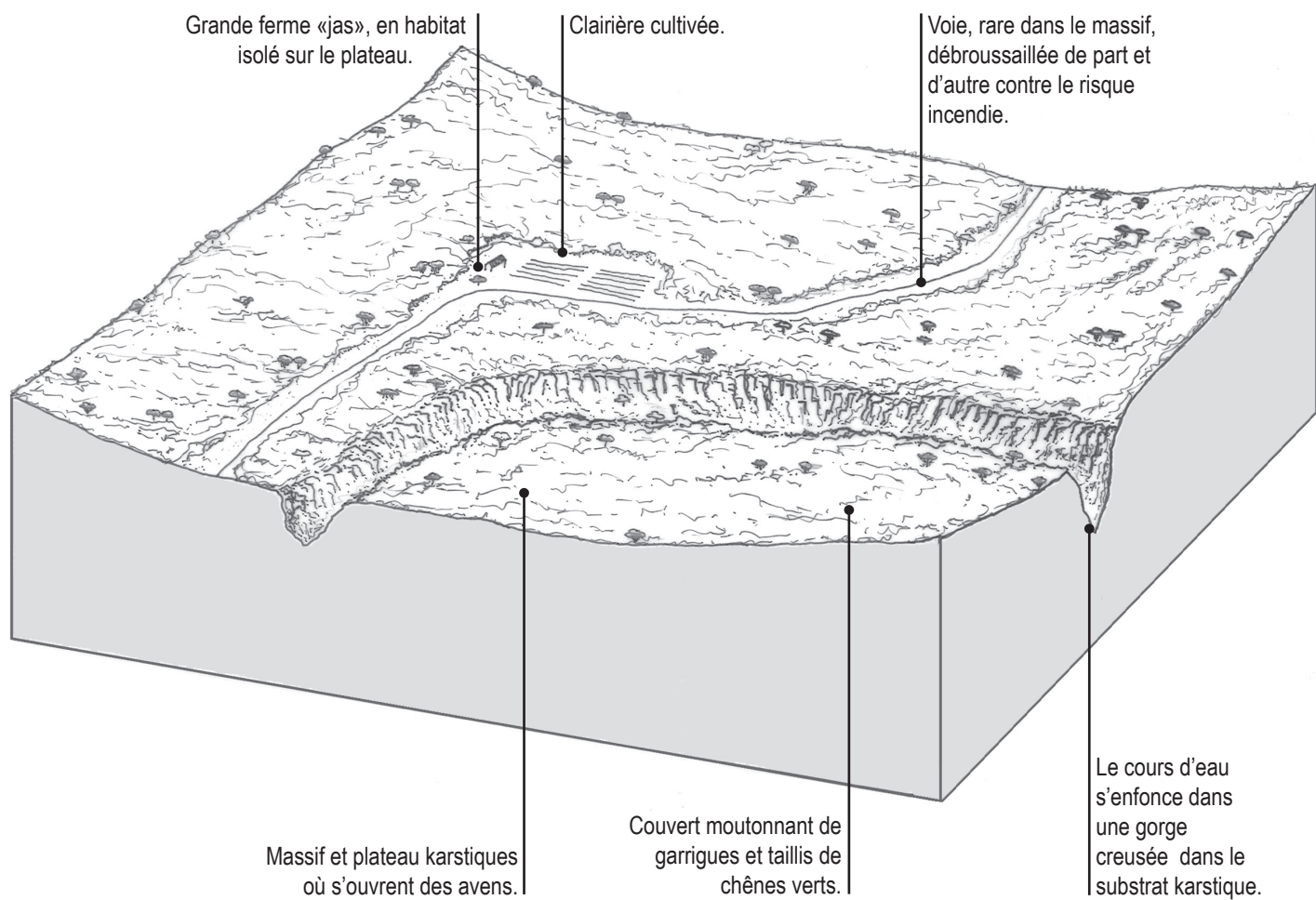
- au sud de l'entité (arrière-pays toulonnais) : la D46, la D62, la D662, la D846 et la D446.

Les seules voies existantes centrales sont des chemins forestiers ou des circuits de randonnées (GR 51, GR 9, GR 99).

L'unique voie coupant le plateau en son centre est une route forestière reliant Signes à Solliès-Toucas, qui n'est ouverte que temporairement. Des réservoirs d'eau y sont espacés régulièrement pour un approvisionnement en cas d'incendie. Des zones avec bancs et tables ont été aménagées par endroits.



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Terrasses de cultures portant des oliveraies
- Structures de pierre sèche des murs de soutènement



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Pigeonnier féodal et ses abords (Le Revest-les-Eaux).
- Massif du Baou de Quatre Aures, des gorges d'Ollioules et de la barre des Aiguilles (Ollioules).
- Ensemble formé par le Mont Faron.
- Projet de classement du massif du Coudon.



AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Le Mont Caume (culmine à 804 m) et ses forts offrant des points de vue.
- Le massif du Coudon (culmine à 702 m, au pied du Fort du Girardon) : points de vue remarquables.
- Le massif des Aiguilles de Valbelle et ses roches dolomitiques sculptées par l'érosion.
- Le circuit et l'aérodrome du Castellet.
- La chapelle Notre-Dame de Bon Repos (1639) aux Pomets.
- La Tour Romane du Revest.
- La chapelle copte-orthodoxe Notre-Dame-de-Zeitoun au Revest.
- Le Gouffre de Ragas, profond de 66 mètres.
- Les avens (Roucas Traoucas, Abîme de Maramouye...)
- Le barrage du Revest.

Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Le risque incendie est important le long des voies, dans des massifs sous le vent au nord des zones habitées, ou sur leurs bordures en limite de zones habitées qui forment des poudrières.

Un débroussaillage préventif et attentif doit être réalisé chaque année le long des pistes de défense.



> Les clairières et les terrasses cultivées se referment par abandon. L'enfrichement menace les rares surfaces agricoles.

> Ce massif reste peu accessible et peu fréquenté malgré la proximité de la ville.

> Présence d'emprises foncières importantes sur les sommets, du camp militaire au-dessus du Coudon et du circuit et de l'aérodrome du Castellet à l'Ouest.



ENJEUX LOCALISÉS

